

58ème REMISE NATIONALE DES PRIX DU LABEL

VILLES et VILLAGES Fleuris

Paris, le 8 mars 2018

M. Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, a remis leur prix aux communes et aux départements lauréats lors d'une cérémonie qui se tenait au Pavillon d'Armenonville, à Paris, mercredi 7 mars.

En présence d'une assemblée de maires, de conseillers départementaux, régionaux, et de nombreux acteurs du tourisme, de l'horticulture et du paysage, M. Jean-Baptiste LEMOYNE a rendu hommage à l'ensemble du réseau des villes et villages fleuris qui contribue à travers la labellisation à valoriser nos territoires.

Le succès ne se dément pas puisque 4 835 communes détiennent le label « Ville ou Village Fleuri » dont 247 « 4 Fleurs ».

Cette année, 36 prix ont été remis dont 5 « Fleurs d'Or » et 15 accessions à la 4^{ème} Fleur.

En matière d'évaluation des stratégies territoriales, de la protection environnementale et de l'attractivité résidentielle, touristique et économique, le label est une référence connue et reconnue.

L'implication des élus est forte pour accéder au plus haut niveau de cette labellisation qui est une belle reconnaissance des actions menées pour la qualité de vie des habitants et des visiteurs.

Pour accéder au palmarès 2017 : www.villes-et-villages-fleuris.com